

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Reclamation | : contact@mupras.com |
| Prise en charge | : pec@mupras.com |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

Nº P19- 056353

Optique ND = 27549 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5318 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Zhour Rachida

Date de naissance : 26 - 8 - 1962

Adresse : 26 Rue El Fouwat angle Mustapha El Boumi (casab)

Tél. : 0664 82 18 56 Total des frais engagés : 300 Dhs + 420 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/03/2020

Nom et prénom du malade : RACHIDA ZOURA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : hypertension + vertige

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 29.5.2020

Signature de l'adhérent(e) :

Rachida

Le : 13/03/2020

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/2023	Consultation	1	3000 Dhs	Dr. ABDULKHALIFI HAFIDH Bd. d'Alsace - Casablanca 11-05-22 30 26 23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MERCURE DOCTEUR EN PHARMACIE 2. RUE EL WOROUD TÉL: 0522274626 - CASABLANCA	13/3/20	428,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

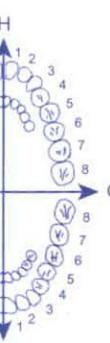
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODT.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient										
				COEFFICIENT DES TRAVAUX									
				MONTANTS DES SOINS									
				DEBUT D'EXECUTION									
				FIN D'EXECUTION									
O.D.F ROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE												
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">25533412 00000000 00000000</td> <td style="text-align: center;">21433552 00000000 00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;"></td> </tr> </table>		H	G	25533412 00000000 00000000	21433552 00000000 00000000	D	G	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	G												
25533412 00000000 00000000	21433552 00000000 00000000												
D	G												
35533411	11433553												
B													
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS									
				DATE DU DEVIS									
				DATE DE L'EXECUTION									

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hafid OUKHLIFT

EX. MEDECIN CHEF DES F.A.R

MEMBRE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ET EUROPÉENNE DE CARDIOLOGIE

MEMBRE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

ECHOGRAFIE

ECG

الدكتور حفيظ أوكھلیفت

طبيب رئيس سابق بالقوات المسلحة الملكية

الكشف بالصدى (اكوغرافي)

تخطيط القلب

Casablanca, le

13 MARS 2020



Dr. Hafid OUKHLIFT

13.20 * 4 =

- Supr. 10 mg

mg X

S.V.

PHARMACIE MERCURE
C. A. T. I. S. S. - BEN PHARMACEUTIQUE
CASABLANCA

5280 - 170 g st.

S.V.

20 mg 814

103,00 - 170 g st. - 170 g

V 280

S.V.

Dr. d'Etat en Médecine Générale
S8, Bd. d'Alsace Casablanca
Tél.: 05 22 30 26 23

شارع 3 مارس الرقة 58 الدار البيضاء، بمنطقة بنجدة، قرب سوق بنجدة • الدار البيضاء • الهاتف : 05 22 30 26 23
58, Bd d'Alsace, Benjdia près du Marché • Tel.: 05 22 30 26 23

PPV
LOT
PER

28,20

PPV
LOT
PER

28,20

PPV
LOT
PER

28,20

PPV
LOT
PER

28,20

- D-Croix

1/9,60 x 21 = 21,16

552

T 5,1

- D-Indo

600

DR. OUKHRI HAFID
Dr. Libre en Médecine Générale
52, Bd. Hassan - Casablanca
Tél : 05 22 30 26 39

CABINET MEDICAL

T: 428,20

PPV: 52DH80
PER: 04/21
LOT: H2231-1

PPV: 49,60 DH
LOT: 20C02
EXP: 03/2023

PPV: 49,60 DH
LOT: 19L02/8
EXP: 12/2022

Di-INDO® 100 mg 10 suppositoire

PPV 60DH40

EXP 09/2022
LOT 96019 2

Dr. Hafid OUKHLIFT

EX. MEDECIN CHEF DES F.A.R

MEMBRE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ET EUROPÉENNE DE CARDIOLOGIE

MEMBRE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE
L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

ECHOGRAFIE

ECG

الدكتور حفيظ أوكيليفت

طبيب رئيس سابق بالقوات المسلحة الملكية

الكشف بالصدى (إکوغرافي)

تنظير القلب

Casablanca, le

13 MARS 2020

N° 15112 RACHID

Fr, Dr

WZ 2f 12

WZ a -

W T 2
12 Rue Lin

Dr. HAFID OUKHLIFT
CABINET MEDICAL
53, Bd d'Alsace Casablanca
Dr. d'Etat en Médecine Générale
Tél.: 05 22 30 26 23

شارع الأ LZAS، الرقم 58، الطابق الثاني، بنجدية، قرب سوق بنجدية • الدار البيضاء • الهاتف : 05 22 30 26 23
58, Bd d'Alsace, 2ème étage, Benjdia près du Marché • Tél.: 05 22 30 26 23

mindray Dr CUKHLIFT Hand

35CS0EB AP 97° M 10 4 TIS 0.3

20200313 104941 6688

13.03.2020 12:41:52

M

M

DP 10

ABD Adulte

F 4.5M

D 18 L

G 4S

TR 20

DR 12S

mindray Dr CUKHLIFT Hand

35CS0EB AP 97° M 10 4 TIS 0.3

20200313 104941 6688

13.03.2020 12:40:39

DP 10

ABD Adulte

F 4.5M

D 18 L

G 4S

TR 20

DR 12S

